

Annexe 11

EPI : « dire, chanter, écouter, représenter la République », la place de la République et de ses valeurs aux XX^e et XXI^e siècles.

L'exemple de la Marseillaise est ici traité. Dans le cadre de l'EPI et dans l'objectif de la production, il est souhaitable que d'autres symboles soient abordés.

Document d'introduction :

En septembre 2015, le président de la République a annoncé que l'année 2016 serait consacrée à La Marseillaise. 2016 - Année de La Marseillaise permettra à chacun des Français, et à la jeunesse en particulier, de se réapproprier le lien qui unit La Marseillaise et l'histoire de la Nation. Le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation nationale se mobilisent pour créer une saison culturelle, scientifique et pédagogique autour de La Marseillaise. Des actions interministérielles seront également menées avec la volonté commune d'entretenir et d'animer les liens indissociables entre la Nation, la Défense et la jeunesse.

2016 - Année de la Marseillaise



- Édito de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 - Édito du secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire
 - 2016 : année de la Marseillaise
 - L'année de la Marseillaise : les événements culturels et scientifiques
 - Les actions éducatives menées dans le cadre de l'année de la Marseillaise
 - La Marseillaise et le numérique
 - La Marseillaise et les grandes cérémonies
 - L'année de la Marseillaise dans les départements
- 📄 Télécharger le dossier de presse "2016 - Année de la Marseillaise"

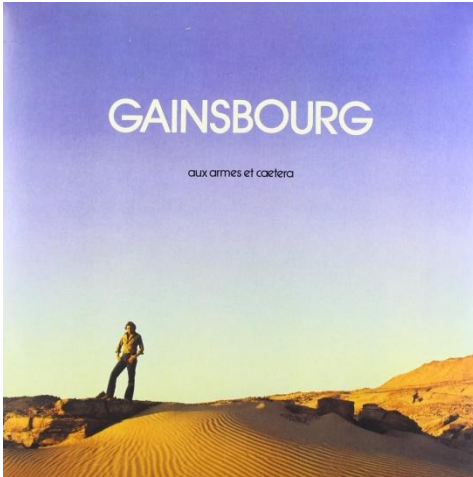
Source : <http://www.education.gouv.fr/cid98364/2016-annee-de-la-marseillaise.html>

Qu'a décidé François Hollande ? Pourquoi ?

Problématique : d'un tube polémique de Gainsbourg à l'année de la Marseillaise, la V^e République face au défi de l'unité nationale.

Première partie : un tube qui divise

Document 1 : *aux armes et caetera*, Gainsbourg, 1979



Ecoute suivie d'un cours dialogué / débat

Est-ce choquant ? Est-ce une provocation ?

→ Une « *Marseillaise* » aux rythmes jamaïcains, sur un air de reggae, écrite et enregistrée à Kingston en 1979. Gainsbourg lui-même raconte qu'il voulait adapter la Marseillaise mais que ne connaissant pas tous les couplets, il avait ouvert son Grand Larousse encyclopédique à la page *Marseillaise* découvrant qu'à partir du deuxième refrain, pour gagner de la place, il était marqué *Aux armes, et caetera* ; ce qui lui donna l'idée du titre.

Document 2 : le concert de Strasbourg annulé



Source : <http://www.ina.fr/video/CAB8000061901>

Pourquoi le concert est-il annulé ?

→ le concert prévu à Strasbourg le 4 janvier 1980 est annulé par le chanteur face à la pression :

-alerte à la bombe dans l'hôtel où logent les musiciens.

-présence de 60 à 200 militaires parachutistes fortement opposés et déployés dans la salle de concert.

-violente campagne médiatique qui a précédé le concert.

Deuxième partie : pourquoi la chanson de Gainsbourg suscite-t-elle une telle violence ?

Document 3 : une prise de position violente



« Un rythme et une mélodie vaguement caraïbes. A l'arrière plan, un chœur de nymphettes émettant des onomatopées totalement inintelligibles. Et au ras du micro, une voix mourante marmonnant, exhalant comme on ferait des bulles dans de l'eau sale [...]

Et encore, l'entendre est une chose. Mais le voir ! [...] ah, pour nous bavoter « sa » Marseillaise, il avait peaufiné sa tenue de scène et soigné l'expression, le geste l'attitude. Œil chassieux, barbe de trois jours, lippe dégoulinante, blouson savamment avachi, mains au fond des poches. [...]

Quand je vois apparaître Serge Gainsbourg [...] je me trouve aussitôt en état de défense contre une sorte de pollution ambiante qui semble émaner spontanément de sa personne et de son œuvre, comme de certains tuyaux d'échappement sous un tunnel routier. [...]

Beaucoup d'entre nous s'alarment, souvent à juste titre, de certaines résurgences dans notre monde actuel, d'un antisémitisme que l'on était en droit de croire enseveli à jamais avec les six millions de martyrs envoyés à la mort. [...]

Or dans le domaine de l'antisémitisme, chacun sait que s'il y a les propagateurs, il peut y avoir aussi, hélas ! les provocateurs. [...]

Il n'est évidemment pas un homme de bonne foi qui songerait à associer cette parodies scandaleuses même si elle est débile de notre hymne national et le judaïsme de Gainsbourg mais ce ne sont pas précisément les hommes de bonne foi qui constituent les bataillons de l'antisémitisme et est-ce donc bien le moment de fournir à ceci une méchante occasion de faire bon marché de tous les juifs de France qui ont souffert et qui sont morts avec en plus de leur foi la Marseillaise au cœur pour celui qui ose la tournée ainsi en dérision afin d'en tirer profit au guichet de la SACEM. »

Source : Michel Droit, La « Marseillaise » de Serge Gainsbourg, Le Figaro Magazine, 1^{er} juin 1979.

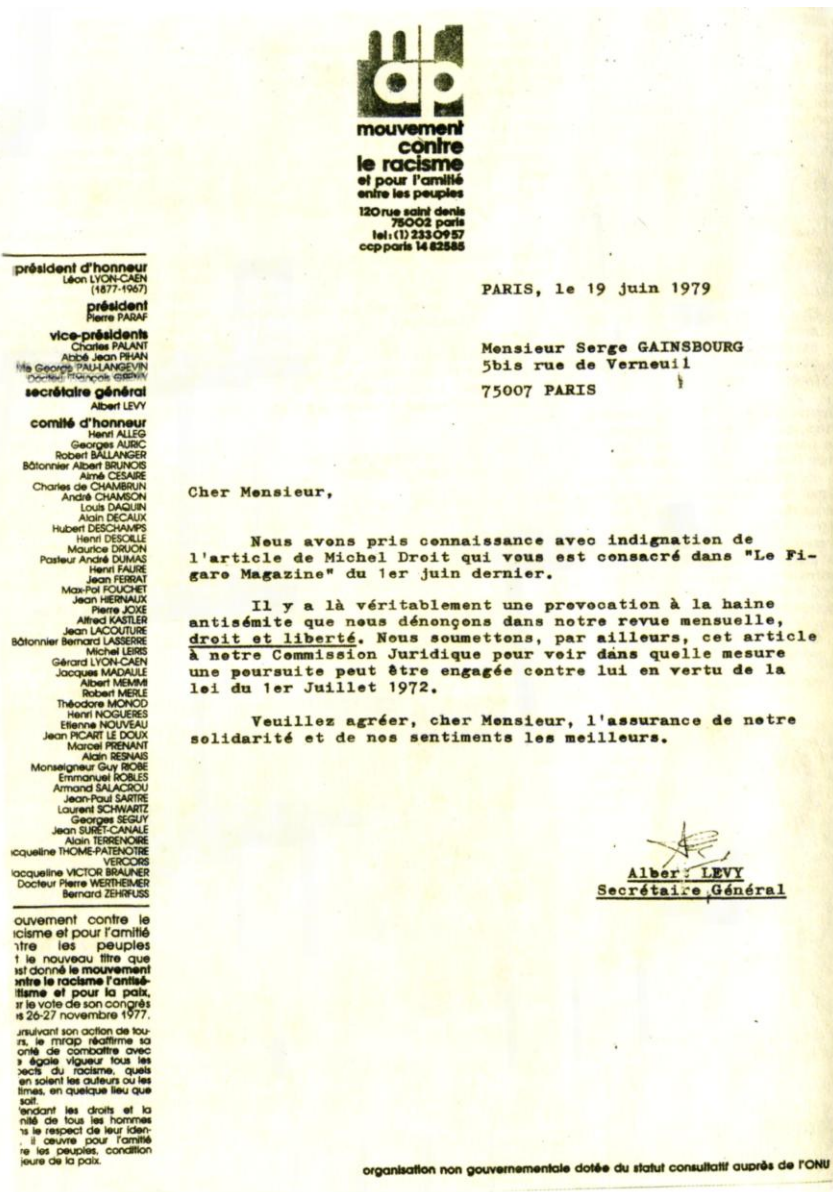
L'article a été découpé et conservé par S. Gainsbourg, il est reproduit dans *La Marseillaise de Serge Gainsbourg, anatomie d'un scandale* de Laurent Balandras, textuel, aout 2015.

Comment Serge Gainsbourg est-il décrit ? En quoi cette description est-elle particulièrement violente ?

Quel est le rôle de la photographie dans cet article ?

Quelles accusations sont portées par Michel Droit dans cet article ?

→ On peut rapprocher la description faite par Michel Droit de Gainsbourg des plus sinistres affiches de propagande antisémites de la II^{ème} Guerre Mondiale. L'article permet également d'évoquer avec les élèves le rôle de l'image dans les médias. Ce document permet donc de réactualiser des notions vues dans les chapitres précédents d'histoire et d'EMC. L'article de Michel Droit suscita de nombreuses réactions et dénonciations de l'antisémitisme de Michel Droit, qui fut pourtant élu à l'Académie française l'année suivante.



Qu'est ce que le MRAP ?

Comment le MRAP compte-t-il réagir ?

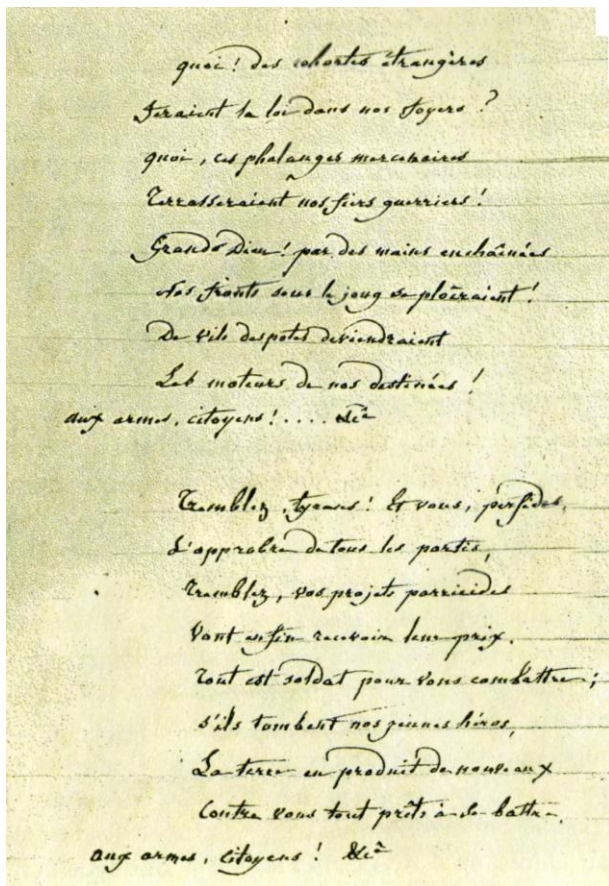
→ Ce document permet d'évoquer la loi Pleven. On peut également revenir sur le contexte du vote de cette loi : développement de l'immigration, augmentation des actes racistes notamment anti-algériens au début des années 1970.

Un lien peut également être fait avec le programme d'EMC à propos de l'engagement.

Lettre d'Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, 19 juin 1979, citée dans *La Marseillaise de Serge Gainsbourg, anatomie d'un scandale* de Laurent Balandras, textuel, aout 2015.

→ Pour Gainsbourg, il est clair que c'est parce qu'il est juif qu'on lui conteste le droit de chanter l'hymne national. En décembre 1981, Gainsbourg acquiert, lors d'une vente aux enchères, un manuscrit autographe de *La Marseillaise* rédigé par Rouget de Lisle en 1833. On peut noter que Rouget de Lisle écrit « aux armes, citoyens...etc. »

Mise en contexte : Depuis le début de la Ve République, *La Marseillaise* est négligée par les mouvements internationalistes et pacifistes, mais sert de ralliement à une droite nationale qui en offre une vision étriquée et excluante.



Manuscrit de *La Marseillaise* de Rouget de Lisle acquis par Serge Gainsbourg, dans *La Marseillaise de Serge Gainsbourg, anatomie d'un scandale* de Laurent Balandras, textuel, aout 2015.

Une petite fiche biographique peut compléter ces deux premières parties et permettre ainsi, dans une logique de réactivation des connaissances, de revenir sur la France sous l'occupation. (cf. **annexe12**)

Troisième partie : des paroles encombrantes.

Document 5 : l'Abbé Pierre rejette les paroles de *La Marseillaise*

« On m'a trop souvent dit qu'un hymne national faisait partie de notre culture, de notre histoire et qu'il n'était pas possible de le changer. Je m'inscris en faux contre cette idée. Plusieurs ont été modifiés et notamment les hymnes soviétiques et chinois avec de nouvelles paroles. Les aspects belliqueux en ont été gommés. C'est la preuve que de grandes puissances orgueilleuses qui évoluent lentement et qui ne se corrigent pas volontiers ont changé leur hymne. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire ? [...] Aujourd'hui je ne la chante pas [...] depuis que j'ai pris conscience de cette introduction dans les esprits d'une notion raciste, je ne peux absolument plus. [...] Enlevons le mot impur de sang impur. [...] Nous ne pouvons pas entretenir le culte de la pureté du sang après avoir vécu ce que nous avons vécu en France. Cette idée que nous pourrions avoir un sang pur et que celui des autres serait impur est tout à fait inacceptable. C'est du racisme. On nous fait chanter et célébrer du racisme. [...] Des parents d'élèves ou des associations de parents pourraient très bien attaquer en justice l'Etat ou ses instituteurs en argumentant qu'ils inculquent à leurs enfants depuis la petite école une notion raciste d'impureté du sang. »

L'Abbé Pierre, cité dans *Pour une Marseillaise de la Fraternité* de Jean Toulat, 1992.

Document 6 : l'attachement profond de Simone Veil

"Je me sens tout à fait incapable d'exprimer un point de vue objectif sur notre hymne national. Il fait partie de ma mémoire et ma culture. Les paroles et la musique n'ont, en fait, guère d'importance pour moi ; seules comptent, lorsque j'écoute la Marseillaise ou que je chante avec d'autres, toutes les références aux occasions dans lesquelles je l'ai entendue ou chantée dans le passé, depuis mon plus jeune âge. C'est pourquoi je n'imagine pas la modifier, même si les paroles ne correspondent plus à la situation présente et peuvent même paraître à certains malencontreuses."

Simone Veil, citée dans *Pour une Marseillaise de la Fraternité* de Jean Toulat, 1992.

Deux points de vue pour **engager le débat** avec les élèves : **que penser des paroles de *La Marseillaise* ?**

Mise en contexte : la France de l'alternance, de la cohabitation.

Quatrième partie : siffler *La Marseillaise*, l'expression du sentiment d'exclusion d'une partie de la population.

Document 7 : le match France-Algérie, octobre 2001.



<https://www.youtube.com/watch?v=6fT6XqwvbRE>

Document 8 : l'expression d'un sentiment d'exclusion

«En octobre 2001 c'était pour le match France-Algérie, en novembre 2007, le France-Maroc et en octobre 2008 le France-Tunisie. Déjà en mai 2002, la *Marseillaise* était sifflée par le public corse dans le match de coupe de France Lorient-Bastia [...]. Ces sifflets, sacrilèges en présence d'autorités gouvernementales (président de la République, ministres) ne tiennent pas à une quelconque inculture. C'est très consciemment qu'ils manifestent une forte opposition et dénonce l'adversaire sinon l'ennemi en le stigmatisant ainsi à travers un des principaux emblèmes de la France [...]. Dès le 23 janvier 2003, l'Assemblée nationale avait institué un délit d' « outrage aux symboles de l'unité nationale » passible de 6 mois de prison et de 1500 € d'amende. Mais comment identifier et arrêter les coupables quand ce sont de nombreuses travées d'un stade qui chahutent ? [...]

Ces sifflets témoignent moins d'une méconnaissance de la mémoire nationale que d'une volonté de protester contre la société contre les échecs de l'intégration et l'abandon des « quartiers ». Les « profanateurs » sont en effet majoritairement formés par une jeunesse dans les parents ou plutôt les grands-parents sont originaires des anciennes colonies. Un jeune interrogé par *Le Monde* le 17 octobre 2008, après France-Tunisie, déclare qu'il en a assez qu'on lui reproche d'être arabe et de s'entendre dire « Retourne dans ton pays » alors que déjà son grand-père avait acquis la nationalité française. »

Bernard Richard, *Les emblèmes de la République*, Editions du CNRS, 2012.

Que se passe-t-il lors de certains matchs de football ?

Comment expliquer ces réactions ?

Quelle est la réponse législative apportée par l'Etat ?

Mise en contexte : immigration en France / montée du front national / échec de la gauche à répondre aux aspirations de ces électeurs / alternance politique

Cinquième partie : face au terrorisme, enfin l'adhésion ?

Document 9 : La Marseillaise, symbole du rassemblement contre le terrorisme

« Après les attentats, l'heure est à l'unité nationale, malgré quelques fausses notes politiques. Dans la société civile, la Marseillaise semble jouer son rôle d'emblème à plein régime : entonnée spontanément lors des hommages aux victimes ou dans les écoles, reprise en chœur dans le monde... Elle est devenue un symbole de rassemblement face au terrorisme, comme les couleurs bleu-blanc-rouge affichées sur les monuments.

Si l'hymne et le drapeau, ces deux emblèmes de la République, ont longtemps été considérés avec méfiance par une partie des Français qui les associaient à un nationalisme étriqué, ils unissent aujourd'hui la plupart des citoyens.

Les parlementaires réunis en Congrès lundi à Versailles se sont bien sûr levés pour entonner le chant composé par Rouget de Lisle en 1792, à l'issue du discours du chef de l'Etat. Mais dans toute la France, l'hymne, parfois critiqué aussi pour son caractère belliqueux, est désormais repris par la foule en hommage aux 129 morts des attentats. Des lycéens et des collégiens ont entonné la Marseillaise spontanément dans la cours de leurs établissements après la minute de silence observée lundi. [...]

Depuis le début de la semaine, les représentations à l'Opéra de Paris débutent par une minute de silence suivie de la Marseillaise, chantée par les milliers de spectateurs.

A New York, dès samedi soir, Placido Domingo et l'orchestre du Metropolitan Opera avaient fait retentir l'hymne national français, en version originale, avant la représentation de la Tosca. »

Les Echos, 18 novembre 2015.

Pourquoi *La Marseillaise* semble-t-elle faire l'unanimité ?


NB : On peut également s'appuyer sur un article de Télérama pour expliquer pourquoi *La Marseillaise* est reprise à l'échelle mondiale après les attentats de Paris de novembre 2015 (<http://television.telerama.fr/television/la-marseillaise-a-travers-le-monde,136600.php>)

BILAN

Retour au document de départ

En septembre 2015, le président de la République a annoncé que l'année 2016 serait consacrée à La Marseillaise. 2016 - Année de La Marseillaise permettra à chacun des Français, et à la jeunesse en particulier, de se réapproprier le lien qui unit La Marseillaise et l'histoire de la Nation. Le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation nationale se mobilisent pour créer une saison culturelle, scientifique et pédagogique autour de La Marseillaise. Des actions interministérielles seront également menées avec la volonté commune d'entretenir et d'animer les liens indissociables entre la Nation, la Défense et la jeunesse.

2016 - Année de la Marseillaise



- Édito de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Édito du secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la Mémoire
- 2016 : année de la Marseillaise
- L'année de la Marseillaise : les événements culturels et scientifiques
- Les actions éducatives menées dans le cadre de l'année de la Marseillaise
- La Marseillaise et le numérique
- La Marseillaise et les grandes cérémonies
- L'année de la Marseillaise dans les départements

■ Télécharger le dossier de presse "2016 - Année de la Marseillaise"

Afin de conclure la réflexion, on peut demander aux élèves de replacer la décision de faire de l'année 2016 l'année de la Marseillaise dans son contexte et de l'expliquer.

Production finale de l'EPI :

Via eTwinning ou en collaboration avec les collègues de langues vivantes, réaliser un blog / un mur collaboratif / une exposition virtuelle sur les valeurs, à travers ses symboles, de son pays.

Anne Docteur, Élodie Soubise